

**Requête en vue de l'obtention d'un soutien financier pour un projet de recherche sur le thème de l'année 2023/2024**

**«L'échographie dans la formation postgraduée et la pratique clinique – Diagnostic et thérapie»**

Liste des documents à joindre à la requête (en langue anglaise):

- formulaire de requête muni d'une signature
- lettre de candidature
- curriculum vitae
- protocole de recherche (pas plus de 20 pages) contenant les informations suivantes:
  - résumé du projet/abstract
  - description du projet; objectifs et méthodes; aspects innovants du contenu
  - justification de l'importance des résultats du projet pour la médecine interne générale (mettant en relief le potentiel d'application/l'adéquation à la pratique médicale des résultats de la recherche)
- plan du projet
- liste détaillée des frais
- liste des publications envisagées/champ d'application

Les dossiers de requête dûment complétés sont à envoyer **sous forme électronique** au bureau administratif de la SGAIM Foundation avant le **29 février 2024**:

e-mail: [foundation@sgaim.ch](mailto:foundation@sgaim.ch)

La décision définitive du conseil de fondation sera prise au début de avril 2024.

**Formulaire de requête pour un projet de recherche sur le thème «L'échographie dans la formation postgraduée et la pratique clinique – Diagnostic et thérapie»**

Candidat/candidate/responsable du projet

civilité:

titre:

nom:

prénom:

profession/formation:

adresse privée:

adresse professionnelle:

téléphone privé:

tél. professionnel:

e-mail:

nationalité:

Titre du projet soumis

Montant demandé pour le projet

CHF:

Annexes (selon liste en page 1)

lettre de candidature

curriculum vitae

protocole de recherche (pas plus de 20 pages)

liste détaillée des frais

liste des publications envisagées/champ d'application

lettre de soutien de l'institution

Si le projet est retenu, la signature figurant sur la présente requête oblige le candidat/ la candidate à mentionner la SGAIM Foundation en apposant son logo dans le texte de la publication ou celui de la communication. En parallèle, la SGAIM Foundation s'arroge le droit d'utiliser les contenus du projet parrainé dans ses communications internes et externes.

En cas d'acceptation du projet, cette signature implique en outre que le candidat/la candidate s'engage à remettre par écrit, dans un délai de 12 mois au plus, un bref rapport intermédiaire sur l'état d'avancement du projet/ de l'étude et le rapport final dans les 6 mois suivant la date de clôture au secrétariat de la SGAIM Foundation.

Lieu, date

Signature